

Manager de projet immobilier durable

RNCP42170 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313, 332n, 341
Formacode(s)	42154, 22250, 32145, 12554
Code(s) ROME	C1501, C1503, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION · SIRET : 39960905600235

GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION (CGAF) - SUPERTERIAIRE · SIRET : 39960905600052

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FINANCIA BUSINESS SCHOOL	79437796000057	Former et organiser l'évaluation
GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION	39960905600102	Former et organiser l'évaluation
GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION	39960905600128	Former et organiser l'évaluation
GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION	39960905600177	Former et organiser l'évaluation
GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION	39960905600201	Former et organiser l'évaluation
GROUPE CONSEIL ASSURANCES FORMATION	39960905600219	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE...	38310805700043	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Manager de projet immobilier durable » vise à répondre à l'évolution des besoins en compétences dans le champ de l'immobilier social et durable, marqué par la convergence des transitions écologique, énergétique et numérique, et par la mise en œuvre des politiques publiques de sobriété foncière et de performance environnementale.

Les organisations publiques et privées du secteur (organismes HLM, SEM, promoteurs, bailleurs institutionnels, sociétés d'aménagement, bureaux d'études) font face à des projets de plus en plus complexes, soumis à des contraintes réglementaires, budgétaires et partenariales multiples. Ils recherchent des professionnels capables d'articuler la dimension stratégique des politiques publiques de l'habitat et de la ville avec la conduite opérationnelle de projets immobiliers durables.

Le Manager de projet immobilier durable intervient à la croisée des enjeux politiques, économiques, techniques et sociétaux. Il conçoit, coordonne et évalue des opérations de construction, de réhabilitation ou de requalification urbaine. Il assure la cohérence globale des projets avec les politiques publiques de l'habitat, les engagements ESG et

les objectifs territoriaux de développement durable.

Cette certification vise à professionnaliser et à reconnaître les cadres et responsables de projets amenés à exercer des fonctions de coordination stratégique, de maîtrise d'ouvrage, de gestion patrimoniale ou d'aménagement durable. Elle contribue à renforcer la capacité d'ingénierie des organismes du logement social, des sociétés d'aménagement et des promoteurs engagés dans la transition écologique du bâti et la transformation des territoires.

ACTIVITÉS VISÉES

Contribution à la mise en œuvre des politiques publiques de la ville et de l'aménagement urbain :

Diagnostic territorial et institutionnel de l'immobilier durable

Conception de projets immobiliers durables intégrant les besoins territoriaux et les orientations publiques

Montage et sécurisation de l'ingénierie financière et institutionnelle des projets d'immobilier social et durable

Analyse et ajustement des objectifs de peuplement à partir des engagements conventionnels et des données locatives

Management stratégique des équipes et des projets transverses dans le secteur de l'immobilier durable :

Management stratégique et opérationnel des équipes dans un environnement multisite, transversal et intergénérationnel

Pilotage de projets à impact social, territorial ou environnemental

Conduite du changement et accompagnement des transformations organisationnelles

Élaboration et pilotage de la stratégie patrimoniale et financière d'un parc immobilier durable

Élaboration d'une stratégie patrimoniale pluriannuelle

Arbitrage des investissements patrimoniaux et allocation des ressources

Suivi et analyse

des indicateurs de performance patrimoniale et financière

Pilotage d'une opération de construction, rénovation et réhabilitation dans le secteur de l'immobilier durable :

Étude de faisabilité d'un projet de construction, de rénovation ou de réhabilitation dans l'immobilier durable

Montage et cadrage de l'opération immobilière en maîtrise d'ouvrage directe

Pilotage d'une opération en maîtrise d'ouvrage directe

Suivi d'une opération immobilière en acquisition VEFA dans l'immobilier durable

Coordination du projet et reporting auprès des parties prenantes

Supervision technique et optimisation de la performance d'un patrimoine immobilier durable :

Organisation et pilotage de la maintenance du patrimoine

Supervision des prestataires et des contrats de maintenance

Gestion des sinistres, pathologies du bâti et situations à risque

Optimisation de la performance technique et environnementale du patrimoine

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Arbitrer un choix ou un projet en se basant sur une analyse territoriale croisée mobilisant les données issues des documents d'urbanisme (ZAN, PLU), des bases statistiques (INSEE, CAF, observatoires) et des outils SIG afin de hiérarchiser les priorités d'intervention.

Analyser l'écosystème institutionnel et partenarial local à partir des documents-cadres territoriaux (contrats de ville, SRADDET, PLUi), des dispositifs publics existants, afin d'identifier les leviers d'action et les contraintes réglementaires ou politiques susceptibles d'influencer un projet d'immobilier ou d'habitat durable.

Concevoir un projet immobilier durable à partir de diagnostics territoriaux croisés et des orientations politiques de l'organisme, en intégrant les exigences sociales (mixité, publics cibles, accessibilité) et environnementales (HQE, RE2020, labels bas carbone), afin de proposer un programme cohérent, viable et aligné sur les priorités territoriales.

Piloter une démarche de concertation et de médiation territoriale en mobilisant des formats adaptés (réunions publiques, ateliers participatifs, enquêtes de terrain), en impliquant les collectivités, habitants, associations et partenaires techniques, et en tenant compte des spécificités sociales, culturelles et des situations de handicap, afin de recueillir l'adhésion des parties prenantes.

Concevoir un plan de financement pluri-acteurs en mobilisant les dispositifs disponibles (subventions ANRU, prêts CDC, CEE, fonds européens), en modélisant les coûts globaux et en vérifiant les critères d'éligibilité, afin d'assurer la viabilité économique du projet et son alignement avec les objectifs ESG (performance énergétique, mixité sociale, réduction des émissions de GES, gouvernance partenariale).

Coordonner la constitution des dossiers administratifs et financiers (formulaire, pièces justificatives, argumentaires, prévisionnels pluriannuels) en mobilisant les expertises internes (direction financière, juridique, technique) et en tenant compte des exigences spécifiques des financeurs (par exemple : seuils de coût de revient, indicateurs d'impact

social ou environnemental, clauses d'insertion, conformité au SRADDET ou aux plans climat locaux), afin de garantir leur conformité aux exigences des financeurs.

Analyser les écarts entre les objectifs de peuplement et les données locatives consolidées (vacance, taux d'effort, mobilités résidentielles, typologies...), à partir des engagements conventionnels (CUS, conventions de réservation, DALO) et les retours terrain, afin de formuler des préconisations d'ajustement et d'outiller les arbitrages des partenaires institutionnels.

Proposer des scénarios d'optimisation (ou d'évolution) et de multi-destination du parc immobilier, en identifiant des leviers d'aménagement ou de transformation (reconfiguration des logements, création d'espaces partagés, intégration de services de proximité...), en analysant les dynamiques territoriales (mobilités, profils de ménages, activités économiques, services...), les contraintes urbaines et les objectifs de mixité sociale, afin d'adapter l'offre aux besoins évolutifs du territoire.

Coordonner des équipes pluridisciplinaires et multisites en mobilisant des outils collaboratifs (ERP, reporting partagé, réunions de coordination), des relais d'encadrement de proximité et une organisation décentralisée du travail, en veillant à la santé, à la sécurité au travail et à la prise en compte des situations de handicap, afin d'assurer la cohérence des actions, la continuité de service et le suivi transversal des missions déléguées entre unités terrain et directions fonctionnelles.

Décliner les orientations stratégiques et les engagements RSE de l'organisme en plans d'action collectifs adaptés aux spécificités territoriales, aux missions déléguées et à l'organisation multisite, en veillant à l'intégration des enjeux de prévention, d'inclusion et d'accessibilité, afin de fédérer les équipes autour des priorités de développement et de transition du parc social.

Définir les objectifs individuels des collaborateurs à partir des orientations stratégiques de l'organisme et des spécificités de leurs missions, en mobilisant des outils RH dédiés (grilles d'objectifs, guides de fixation d'objectifs SMART...), en veillant à l'égalité de traitement et à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, afin de renforcer la responsabilisation, la cohérence des actions et l'engagement sur le terrain.

Prévenir les risques psychosociaux et les tensions au sein des équipes en identifiant les signaux faibles (désengagement, surcharge, conflits latents) à partir des observations de terrain, des indicateurs RH et des retours d'encadrants, en mettant en œuvre des démarches de régulation adaptées (médiation, supervision, groupes d'échange), en assurant la sécurité et la qualité de vie au travail pour tous, afin de maintenir un environnement de travail sain.

Définir les objectifs, les indicateurs et la gouvernance d'un projet à impact social, territorial ou environnemental, en veillant à sa cohérence avec les priorités stratégiques et RSE de l'organisme, afin de contribuer à la transformation durable des territoires (revitalisation, sobriété foncière, inclusion...).

Coordonner la mise en œuvre du projet, en animant un collectif pluridisciplinaire (équipes internes, partenaires associatifs, usagers), en assurant le suivi des étapes clés, et en mobilisant les outils de gouvernance partagée (réunions d'avancement, reporting, tableaux de bord), afin de garantir le respect des engagements pris, la transparence des décisions et l'implication des parties prenantes.

Évaluer les impacts humains et organisationnels d'un projet de transformation en analysant les données internes (indicateurs RH, retours d'expérience, signaux de terrain), afin de définir une stratégie de conduite du changement adaptée au contexte et aux enjeux identifiés.

Mettre en œuvre une stratégie de conduite du changement en mobilisant des leviers ciblés (accompagnement managérial, formations, relais internes, communication adaptée), afin de favoriser l'appropriation des évolutions et maintenir l'engagement des équipes.

Définir les axes stratégiques du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) en croisant les données issues des diagnostics techniques, des consommations énergétiques, des indicateurs de vétusté et des orientations réglementaires (loi Climat et Résilience, RE2020), afin d'aligner la politique patrimoniale sur les trajectoires de neutralité carbone, de résilience climatique et d'inclusion sociale.

Construire des scénarios d'évolution du parc immobilier à l'aide d'outils de simulation budgétaire et environnementale (coût global, reste à charge pour l'organisme, trajectoires carbone), en intégrant les contraintes réglementaires (loi Climat, RE2020) et les objectifs ESG fixés par l'organisme (réduction des émissions de GES, amélioration de l'inclusion sociale, exigences de gouvernance responsable), afin de guider les arbitrages d'investissement à moyen et long terme.

Proposer une révision régulière des priorités d'investissement du patrimoine immobilier durable à partir des constats d'exécution (incidents techniques critiques, sinistres, non-conformités, dérives de performance énergétique), des évolutions réglementaires et des remontées terrain, afin d'orienter les arbitrages vers les opérations à plus forte valeur patrimoniale et sociale.

Hiérarchiser les projets d'investissement en combinant des critères de performance globale (technique, sociale, environnementale, financière) et des éléments de risque (vacance, sinistralité, passoires thermiques), à l'aide de matrices d'arbitrage, afin d'optimiser l'allocation des ressources.

Animer des réunions d'arbitrage inter-directionnelles avec les directions concernées (finances, gestion locative, patrimoine, maîtrise d'ouvrage), en s'appuyant sur des outils d'analyse partagée (rapports du Plan Stratégique de Patrimoine, tableaux de bord de performance, matrices d'impact), afin de prendre collectivement des décisions éclairées entre plusieurs projets d'investissement à prioriser.

Exploiter un système de suivi consolidé du patrimoine immobilier durable, en croisant les données issues de l'ERP, du PSP, des outils de GMAO et des indicateurs ESG, afin d'analyser les écarts entre prévisions et réalisations et de formuler des recommandations d'ajustement stratégique pour optimiser la performance du parc.

Produire des analyses stratégiques et des supports de reporting à partir des tableaux de bord consolidés du patrimoine (indicateurs de vétusté, GES, charges locatives, performance d'usage), afin d'alimenter les arbitrages institutionnels, appuyer les directions internes dans leurs décisions et valoriser les engagements et résultats obtenus auprès des parties prenantes externes.

Évaluer le potentiel d'un foncier, d'un patrimoine existant ou d'un site à réhabiliter en croisant les données foncières, techniques, sociales, juridiques et environnementales issues d'outils spécialisés (SIG, diagnostics, veille réglementaire), afin de déterminer les conditions de faisabilité et les risques préalables au lancement d'un projet d'habitat durable.

Établir une note de faisabilité opérationnelle en mobilisant les expertises internes et externes (bureaux d'études, diagnostics croisés, partenaires locaux) et les outils de simulation (coût global, performance énergétique, charges d'exploitation), afin d'éclairer les arbitrages sur l'opportunité d'engagement du projet, les conditions de sa viabilité à long terme et son adéquation aux enjeux territoriaux.

Coordonner l'élaboration des avant-projets (APS/APD) avec les professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études, maîtrise d'œuvre), en intégrant les objectifs sociaux (mixité, accessibilité, peuplement) et environnementaux, (HQE, RE2020, labels bas carbone) afin d'assurer la cohérence et l'adéquation du projet aux besoins du territoire.

Sécuriser le lancement opérationnel du projet en constituant les dossiers administratifs, réglementaires et financiers (permis de construire, agréments, plan de financement), et en contractualisant les engagements des parties prenantes (maîtrise d'œuvre, financeurs, collectivités...), afin d'anticiper les risques juridiques et d'encadrer la bonne exécution de l'opération.

Piloter les procédures de mise en concurrence en coordonnant la rédaction des DCE, en assurant la sélection des prestataires selon le Code de la commande publique, et en intégrant des critères RSE (qualité, innovation, performance environnementale), afin de garantir l'adéquation des choix techniques avec les objectifs du projet.

Superviser l'exécution et la réception d'une opération en maîtrise d'ouvrage directe, en coordonnant les prestataires (entreprises, bureaux de contrôle, CSPS), en animant les réunions de chantier, en arbitrant les écarts techniques ou financiers, et en organisant la réception des ouvrages, afin de garantir la conformité contractuelle, la qualité, le respect des délais et la continuité entre livraison, mise en service et garantie de parfait achèvement.

Définir les exigences techniques, sociales et environnementales d'un programme VEFA (typologies, accessibilité, qualité d'usage, clauses sociales), en s'appuyant sur des grilles multicritères et des outils de contrôle qualité (audits, reporting, fiches de suivi), afin de négocier avec le promoteur une opération conforme aux besoins du territoire et aux objectifs du bailleur social.

Piloter la réception et l'intégration d'une opération VEFA, en vérifiant la conformité des prestations livrées aux engagements contractuels (plans, délais, qualité, labels, équipements), en coordonnant les actions avec les équipes internes et en assurant le suivi post-livraison (GPA, ajustements), afin de garantir la qualité de mise en service et l'adéquation au projet social et patrimonial.

Mettre en place une gouvernance projet adaptée en organisant les réunions d'avancement, les comités techniques et les points de validation avec les partenaires (collectivités, réservataires, financeurs), afin de garantir la cohérence des décisions et la transparence du suivi.

Produire un reporting consolidé à partir des données techniques, financières et contractuelles de l'opération afin d'appuyer les arbitrages internes, d'informer les parties prenantes et de valoriser l'état d'avancement et les impacts du projet.

Élaborer les plans de maintenance préventive et corrective à partir du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP), des diagnostics techniques et des retours d'exploitation, afin d'assurer la pérennité et la performance des équipements, la continuité de service et la conformité réglementaire du parc immobilier social.

Programmer les interventions techniques (entretien, mise en conformité, remplacement d'équipements sensibles) en

mobilisant des outils numériques (GMAO, ERP technique, logiciels de planification) et en tenant compte des niveaux de risque, des urgences, des budgets et des obligations réglementaires, afin de garantir la continuité de service, la sécurité des occupants et la maîtrise des coûts.

Piloter les interventions de maintenance réalisées par les équipes de proximité et les prestataires, en assurant la mise à jour des bases de données techniques (GMAO, carnet numérique, BIM), le suivi des indicateurs de qualité et de conformité, et la traçabilité des actions engagées, afin d'optimiser la performance opérationnelle et de produire un reporting fiable à destination des directions concernées.

Superviser l'exécution et la gestion contractuelle des marchés de maintenance, en s'appuyant sur les cahiers des charges, les indicateurs de performance et les données de suivi, et en assurant la négociation des conditions d'exécution ainsi que le traitement des éventuels litiges, afin de garantir la qualité des prestations, la maîtrise des coûts, la conformité réglementaire et la sécurité des équipements.

Animer les instances de pilotage contractuel (revues de marché, comités techniques, réunions de coordination) en assurant la circulation des informations entre les prestataires, les équipes de proximité et les services techniques, afin de prévenir les dysfonctionnements récurrents.

Évaluer la conformité et la qualité des prestations de maintenance à partir des indicateurs contractuels, des écarts relevés, des retours usagers et des obligations réglementaires, afin d'identifier les dysfonctionnements systémiques et proposer des mesures correctives (plans d'amélioration, sanctions, ajustements contractuels).

Diagnostiquer les pathologies du bâti ou les sinistres à fort impact (affaissements, infiltrations, risques sanitaires...) en mobilisant les expertises techniques internes et externes, afin de qualifier les risques encourus par les occupants, les biens et l'exploitation, et de déterminer les mesures conservatoires à mettre en œuvre.

Coordonner la mise en sécurité et les interventions d'urgence en lien avec les assurances, les entreprises, les autorités compétentes et les équipes de proximité, afin de garantir la continuité de service, la protection des occupants et la traçabilité des actions engagées jusqu'à la remise en état du site.

Construire une stratégie de rénovation environnementale du patrimoine en priorisant les bâtiments à rénover à partir d'indicateurs croisés (DPE, émissions de GES, sinistralité, retours usagers, confort d'été), afin d'orienter les investissements, de sécuriser la trajectoire environnementale de l'organisme et de renforcer la résilience du parc face au changement climatique.

Recommander des actions d'amélioration technique et environnementale (isolation, ventilation, changement d'équipements, domotique, pilotage intelligent, rénovation énergétique, adaptation au changement climatique) en exploitant les données de performance, l'analyse des écarts, les retours d'expérience et les opportunités d'innovation, afin de fiabiliser les équipements, réduire l'empreinte carbone et améliorer le confort d'usage des résidents dans une perspective de durabilité.

Blocs de compétences

RNCP42170BC01 — Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de la ville et de l'aménagement urbain

LISTE DE COMPÉTENCES

Arbitrer un choix ou un projet en se basant sur une analyse territoriale croisée mobilisant les données issues des documents d'urbanisme (ZAN, PLU), des bases statistiques (INSEE, CAF, observatoires) et des outils SIG afin de hiérarchiser les priorités d'intervention.

Analyser l'écosystème institutionnel et partenarial local à partir des documents-cadres territoriaux (contrats de ville, SRADDET, PLUi), des dispositifs publics existants, afin d'identifier les leviers d'action et les contraintes réglementaires ou politiques susceptibles d'influencer un projet d'immobilier ou d'habitat durable.

Concevoir un projet immobilier durable à partir de diagnostics territoriaux croisés et des orientations politiques de l'organisme, en intégrant les exigences sociales (mixité, publics cibles, accessibilité) et environnementales (HQE, RE2020, labels bas carbone), afin de proposer un programme cohérent, viable et aligné sur les priorités territoriales.

Piloter une démarche de concertation et de médiation territoriale en mobilisant des formats adaptés (réunions publiques, ateliers participatifs, enquêtes de terrain), en impliquant les collectivités, habitants, associations et partenaires techniques, et en tenant compte des spécificités sociales, culturelles et des situations de handicap, afin de recueillir l'adhésion des parties prenantes.

Concevoir un plan de financement pluri-acteurs en mobilisant les dispositifs disponibles (subventions ANRU, prêts CDC, CEE, fonds européens), en modélisant les coûts globaux et en vérifiant les critères d'éligibilité, afin d'assurer la viabilité économique du projet et son alignement avec les objectifs ESG (performance énergétique, mixité sociale,

réduction des émissions de GES, gouvernance partenariale).

Coordonner la constitution des dossiers administratifs et financiers (formulaires, pièces justificatives, argumentaires, prévisionnels pluriannuels) en mobilisant les expertises internes (direction financière, juridique, technique) et en tenant compte des exigences spécifiques des financeurs (par exemple : seuils de coût de revient, indicateurs d'impact social ou environnemental, clauses d'insertion, conformité au SRADDET ou aux plans climat locaux), afin de garantir leur conformité aux exigences des financeurs.

Analyser les écarts entre les objectifs de peuplement et les données locatives consolidées (vacance, taux d'effort, mobilités résidentielles, typologies...), à partir des engagements conventionnels (CUS, conventions de réservation, DALO) et les retours terrain, afin de formuler des préconisations d'ajustement et d'outiller les arbitrages des partenaires institutionnels.

Proposer des scénarios d'optimisation (ou d'évolution) et de multi-destination du parc immobilier, en identifiant des leviers d'aménagement ou de transformation (reconfiguration des logements, création d'espaces partagés, intégration de services de proximité...), en analysant les dynamiques territoriales (mobilités, profils de ménages, activités économiques, services...), les contraintes urbaines et les objectifs de mixité sociale, afin d'adapter l'offre aux besoins évolutifs du territoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas (épreuve écrite individuelle)

RNCP42170BC02 — Manager une équipe et un projet dans le secteur de l'immobilier durable, en intégrant les enjeux de RSE

LISTE DE COMPÉTENCES

Coordonner des équipes pluridisciplinaires et multisites en mobilisant des outils collaboratifs (ERP, reporting partagé, réunions de coordination), des relais d'encadrement de proximité et une organisation décentralisée du travail, en veillant à la santé, à la sécurité au travail et à la prise en compte des situations de handicap, afin d'assurer la cohérence des actions, la continuité de service et le suivi transversal des missions déléguées entre unités terrain et directions fonctionnelles.

Décliner les orientations stratégiques et les engagements RSE de l'organisme en plans d'action collectifs adaptés aux spécificités territoriales, aux missions déléguées et à l'organisation multisite, en veillant à l'intégration des enjeux de prévention, d'inclusion et d'accessibilité, afin de fédérer les équipes autour des priorités de développement et de transition du parc social.

Définir les objectifs individuels des collaborateurs à partir des orientations stratégiques de l'organisme et des spécificités de leurs missions, en mobilisant des outils RH dédiés (grilles d'objectifs, guides de fixation d'objectifs SMART...), en veillant à l'égalité de traitement et à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, afin de renforcer la responsabilisation, la cohérence des actions et l'engagement sur le terrain.

Prévenir les risques psychosociaux et les tensions au sein des équipes en identifiant les signaux faibles (désengagement, surcharge, conflits latents) à partir des observations de terrain, des indicateurs RH et des retours d'encadrants, en mettant en œuvre des démarches de régulation adaptées (médiation, supervision, groupes d'échange), en assurant la sécurité et la qualité de vie au travail pour tous, afin de maintenir un environnement de travail sain.

Définir les objectifs, les indicateurs et la gouvernance d'un projet à impact social, territorial ou environnemental, en veillant à sa cohérence avec les priorités stratégiques et RSE de l'organisme, afin de contribuer à la transformation durable des territoires (revitalisation, sobriété foncière, inclusion...).

Coordonner la mise en œuvre du projet, en animant un collectif pluridisciplinaire (équipes internes, partenaires associatifs, usagers), en assurant le suivi des étapes clés, et en mobilisant les outils de gouvernance partagée (réunions d'avancement, reporting, tableaux de bord), afin de garantir le respect des engagements pris, la transparence des décisions et l'implication des parties prenantes.

Évaluer les impacts humains et organisationnels d'un projet de transformation en analysant les données internes (indicateurs RH, retours d'expérience, signaux de terrain), afin de définir une stratégie de conduite du changement adaptée au contexte et aux enjeux identifiés.

Mettre en œuvre une stratégie de conduite du changement en mobilisant des leviers ciblés (accompagnement managérial, formations, relais internes, communication adaptée), afin de favoriser l'appropriation des évolutions et maintenir l'engagement des équipes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas (épreuve écrite individuelle)

RNCP42170BC03 — Piloter la performance budgétaire, patrimoniale et durable d'un portefeuille d'actifs dans l'immobilier durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les axes stratégiques du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) en croisant les données issues des diagnostics techniques, des consommations énergétiques, des indicateurs de vétusté et des orientations réglementaires (loi Climat et Résilience, RE2020), afin d'aligner la politique patrimoniale sur les trajectoires de neutralité carbone, de résilience climatique et d'inclusion sociale.

Construire des scénarios d'évolution du parc immobilier à l'aide d'outils de simulation budgétaire et environnementale (coût global, reste à charge pour l'organisme, trajectoires carbone), en intégrant les contraintes réglementaires (loi Climat, RE2020) et les objectifs ESG fixés par l'organisme (réduction des émissions de GES, amélioration de l'inclusion sociale, exigences de gouvernance responsable), afin de guider les arbitrages d'investissement à moyen et long terme.

Proposer une révision régulière des priorités d'investissement du patrimoine immobilier durable à partir des constats d'exécution (incidents techniques critiques, sinistres, non-conformités, dérives de performance énergétique), des évolutions réglementaires et des remontées terrain, afin d'orienter les arbitrages vers les opérations à plus forte valeur patrimoniale et sociale.

Hiérarchiser les projets d'investissement en combinant des critères de performance globale (technique, sociale, environnementale, financière) et des éléments de risque (vacance, sinistralité, passoires thermiques), à l'aide de matrices d'arbitrage, afin d'optimiser l'allocation des ressources.

Animer des réunions d'arbitrage inter-directionnelles avec les directions concernées (finances, gestion locative, patrimoine, maîtrise d'ouvrage), en s'appuyant sur des outils d'analyse partagée (rapports du Plan Stratégique de Patrimoine, tableaux de bord de performance, matrices d'impact), afin de prendre collectivement des décisions éclairées entre plusieurs projets d'investissement à prioriser.

Exploiter un système de suivi consolidé du patrimoine immobilier durable, en croisant les données issues de l'ERP, du PSP, des outils de GMAO et des indicateurs ESG, afin d'analyser les écarts entre prévisions et réalisations et de formuler des recommandations d'ajustement stratégique pour optimiser la performance du parc.

Produire des analyses stratégiques et des supports de reporting à partir des tableaux de bord consolidés du patrimoine (indicateurs de vétusté, GES, charges locatives, performance d'usage), afin d'alimenter les arbitrages institutionnels, appuyer les directions internes dans leurs décisions et valoriser les engagements et résultats obtenus auprès des parties prenantes externes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas (épreuve écrite individuelle)

RNCP42170BC04 — Piloter une opération de construction, rénovation et réhabilitation dans le secteur de l'immobilier durable (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer le potentiel d'un foncier, d'un patrimoine existant ou d'un site à réhabiliter en croisant les données foncières, techniques, sociales, juridiques et environnementales issues d'outils spécialisés (SIG, diagnostics, veille réglementaire), afin de déterminer les conditions de faisabilité et les risques préalables au lancement d'un projet d'habitat durable.

Établir une note de faisabilité opérationnelle en mobilisant les expertises internes et externes (bureaux d'études, diagnostics croisés, partenaires locaux) et les outils de simulation (coût global, performance énergétique, charges d'exploitation), afin d'éclairer les arbitrages sur l'opportunité d'engagement du projet, les conditions de sa viabilité à long terme et son adéquation aux enjeux territoriaux.

Coordonner l'élaboration des avant-projets (APS/APD) avec les professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études, maîtrise d'œuvre), en intégrant les objectifs sociaux (mixité, accessibilité, peuplement) et environnementaux, (HQE, RE2020, labels bas carbone) afin d'assurer la cohérence et l'adéquation du projet aux besoins du territoire.

Sécuriser le lancement opérationnel du projet en constituant les dossiers administratifs, réglementaires et financiers (permis de construire, agréments, plan de financement), et en contractualisant les engagements des parties prenantes (maîtrise d'œuvre, financeurs, collectivités...), afin d'anticiper les risques juridiques et d'encadrer la bonne exécution de l'opération.

Piloter les procédures de mise en concurrence en coordonnant la rédaction des DCE, en assurant la sélection des prestataires selon le Code de la commande publique, et en intégrant des critères RSE (qualité, innovation,

performance environnementale), afin de garantir l'adéquation des choix techniques avec les objectifs du projet. Superviser l'exécution et la réception d'une opération en maîtrise d'ouvrage directe, en coordonnant les prestataires (entreprises, bureaux de contrôle, CSPS), en animant les réunions de chantier, en arbitrant les écarts techniques ou financiers, et en organisant la réception des ouvrages, afin de garantir la conformité contractuelle, la qualité, le respect des délais et la continuité entre livraison, mise en service et garantie de parfait achèvement.

Définir les exigences techniques, sociales et environnementales d'un programme VEFA (typologies, accessibilité, qualité d'usage, clauses sociales), en s'appuyant sur des grilles multicritères et des outils de contrôle qualité (audits, reporting, fiches de suivi), afin de négocier avec le promoteur une opération conforme aux besoins du territoire et aux objectifs du bailleur social.

Piloter la réception et l'intégration d'une opération VEFA, en vérifiant la conformité des prestations livrées aux engagements contractuels (plans, délais, qualité, labels, équipements), en coordonnant les actions avec les équipes internes et en assurant le suivi post-livraison (GPA, ajustements), afin de garantir la qualité de mise en service et l'adéquation au projet social et patrimonial.

Mettre en place une gouvernance projet adaptée en organisant les réunions d'avancement, les comités techniques et les points de validation avec les partenaires (collectivités, réservataires, financeurs), afin de garantir la cohérence des décisions et la transparence du suivi.

Produire un reporting consolidé à partir des données techniques, financières et contractuelles de l'opération afin d'appuyer les arbitrages internes, d'informer les parties prenantes et de valoriser l'état d'avancement et les impacts du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet professionnel collectif (groupe de 3 ou 4 candidats) + soutenance orale devant un jury

RNCP42170BC05 — Superviser la maintenance, la gestion des risques et la performance technique d'un patrimoine immobilier durable (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Superviser la maintenance, la gestion des risques et la performance technique d'un patrimoine immobilier durable

Élaborer les plans de maintenance préventive et corrective à partir du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP), des diagnostics techniques et des retours d'exploitation, afin d'assurer la pérennité et la performance des équipements, la continuité de service et la conformité réglementaire du parc immobilier social.

Programmer les interventions techniques (entretien, mise en conformité, remplacement d'équipements sensibles) en mobilisant des outils numériques (GMAO, ERP technique, logiciels de planification) et en tenant compte des niveaux de risque, des urgences, des budgets et des obligations réglementaires, afin de garantir la continuité de service, la sécurité des occupants et la maîtrise des coûts.

Piloter les interventions de maintenance réalisées par les équipes de proximité et les prestataires, en assurant la mise à jour des bases de données techniques (GMAO, carnet numérique, BIM), le suivi des indicateurs de qualité et de conformité, et la traçabilité des actions engagées, afin d'optimiser la performance opérationnelle et de produire un reporting fiable à destination des directions concernées.

Superviser l'exécution et la gestion contractuelle des marchés de maintenance, en s'appuyant sur les cahiers des charges, les indicateurs de performance et les données de suivi, et en assurant la négociation des conditions d'exécution ainsi que le traitement des éventuels litiges, afin de garantir la qualité des prestations, la maîtrise des coûts, la conformité réglementaire et la sécurité des équipements.

Animer les instances de pilotage contractuel (revues de marché, comités techniques, réunions de coordination) en assurant la circulation des informations entre les prestataires, les équipes de proximité et les services techniques, afin de prévenir les dysfonctionnements récurrents.

Évaluer la conformité et la qualité des prestations de maintenance à partir des indicateurs contractuels, des écarts relevés, des retours usagers et des obligations réglementaires, afin d'identifier les dysfonctionnements systémiques et proposer des mesures correctives (plans d'amélioration, sanctions, ajustements contractuels).

Diagnostiquer les pathologies du bâti ou les sinistres à fort impact (affaissements, infiltrations, risques sanitaires...) en mobilisant les expertises techniques internes et externes, afin de qualifier les risques encourus par les occupants, les biens et l'exploitation, et de déterminer les mesures conservatoires à mettre en œuvre.

Coordonner la mise en sécurité et les interventions d'urgence en lien avec les assurances, les entreprises, les autorités compétentes et les équipes de proximité, afin de garantir la continuité de service, la protection des occupants et la traçabilité des actions engagées jusqu'à la remise en état du site.

Construire une stratégie de rénovation environnementale du patrimoine en priorisant les bâtiments à rénover à partir d'indicateurs croisés (DPE, émissions de GES, sinistralité, retours usagers, confort d'été), afin d'orienter les

investissements, de sécuriser la trajectoire environnementale de l'organisme et de renforcer la résilience du parc face au changement climatique.

Recommander des actions d'amélioration technique et environnementale (isolation, ventilation, changement d'équipements, domotique, pilotage intelligent, rénovation énergétique, adaptation au changement climatique) en exploitant les données de performance, l'analyse des écarts, les retours d'expérience et les opportunités d'innovation, afin de fiabiliser les équipements, réduire l'empreinte carbone et améliorer le confort d'usage des résidents dans une perspective de durabilité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet professionnel collectif (groupe de 3 ou 4 candidats) + soutenance orale devant un jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Habitat social et organismes HLM
- Sociétés d'économie mixte (SEM) et établissements publics de l'habitat
- Promotion immobilière et habitat coopératif
- Aménagement du territoire et urbanisme opérationnel
- Bureaux d'études, ingénierie et assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Établissements publics fonciers et foncières institutionnelles
- Sociétés patrimoniales et gestion d'actifs immobiliers
- Entreprises de construction, de réhabilitation et de rénovation énergétique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Manager de projet immobilier durable
- Responsable de programmes immobiliers
- Chef de projet construction ou réhabilitation
- Responsable du patrimoine immobilier
- Responsable technique et patrimoine
- Responsable de la maintenance et de la performance énergétique
- Responsable d'opérations d'aménagement durable
- Chef de projet urbanisme ou renouvellement urbain
- Responsable Habitat
- ...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Aucune réglementation spécifique n'encadre l'exercice des fonctions de Manager de projet immobilier durable.

Ces fonctions ne relèvent pas des activités soumises à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 dite loi Hoguet, qui régit les professions d'agent immobilier, d'administrateur de biens et de syndic de copropriété (cartes professionnelles T, G ou S).

L'activité s'inscrit dans le cadre des principales réglementations relatives à la construction, à l'urbanisme, à l'habitat et à la transition écologique, notamment :

- Code de la construction et de l'habitation (CCH)
- Code de l'urbanisme
- Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 (ELAN)
- Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 (Climat et Résilience / ZAN)
- Réglementation environnementale RE 2020
- Décret tertiaire n° 2019-771 du 23 juillet 2019
- Décret n° 2025-913 du 5 septembre 2025 (réhabilitation lourde)
- Décret n° 2025-618 du 7 juillet 2025 (bail à réhabilitation expérimental)
- Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)
- Directive européenne CSRD

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour intégrer la formation préparant au titre « Manager de projet immobilier durable », les candidats doivent :

- Etre titulaires d'un diplôme de niveau 6 dans les domaines de l'immobilier, de la gestion, de l'économie, de la commercialisation, de la comptabilité, de l'administration, du juridique, des techniques du bâtiment, de l'aménagement, de l'urbanisme ou de l'architecture.

Ou

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans le secteur de l'immobilier.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour accéder aux épreuves de certification du titre « Manager de projet immobilier durable », ainsi qu'aux blocs de compétences constitutifs du titre, les candidats devront avoir suivi le parcours de formation correspondant, dispensé par l'un des partenaires habilités par le certificateur et justifier d'une période de stage en entreprise d'une durée minimale de 27 semaines (132 jours) pour les parcours en formation initiale ou continue, et de 32 semaines (1120 heures) pour les parcours en apprentissage.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 3 membres :

- deux professionnels extérieurs exerçant dans le champ de l'immobilier durable et social,
- un représentant du certificateur

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/04/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2025	49	2	87 %	—
2024	69	3	98 %	—
2022	24	0	100 %	63 %
2021	21	0	100 %	69 %
2020	12	1	100 %	70 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35590

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP41117, RS6431, RS6687

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42170/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	17
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	8
Régions couvertes	7
Départements couverts	7
Organismes certifiés Qualiopi	8
Sessions	de 08/2024 à 11/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).